



Stiftung Zukunft für Schweizer Fahrende,
Schwanengasse 9, 3011 Bern

A tous les offices cantonaux et communaux
responsables des aires d'accueil pour Yéniches, Sintés
et Roms

Berne, le 3 mars 2021

Coronavirus et aires d'accueil pour Yéniches, Sintés et Roms nomades : recommandations actualisées en accord avec l'Office fédéral de la culture

Madame, Monsieur,

La pandémie de coronavirus n'est pas finie, même si de premiers assouplissements des restrictions sont en vue. Il est évident qu'il faut continuer d'appliquer les mesures de protection et toujours prendre en compte les besoins particuliers des Yéniches, Sintés et Roms, reconnus minorité nationale, ainsi que des Roms nomades. Les recommandations publiées le 18 mars 2020 par la fondation Assurer l'avenir des gens du voyage Suisse ont été actualisées en vue de la saison itinérante à venir. La fondation a également actualisé le plan de protection standard pour les aires d'accueil officielles (voir annexe).

La Confédération a mandaté la fondation Assurer l'avenir des gens du voyage suisses afin de garantir et d'améliorer les conditions de vie des gens du voyage. En accord avec l'Office fédéral de la culture OFC, responsable des « gens du voyage » au niveau national, la fondation Assurer l'avenir des gens du voyage suisses recommande les mesures suivantes :

- Les gens du voyage ont besoin d'aires d'accueil, également durant la crise du coronavirus. C'est pourquoi nous demandons aux cantons et communes de laisser les aires ouvertes et de procéder comme prévu aux ouvertures du début de printemps. L'augmentation du nombre d'aires disponibles permet de réduire le taux d'occupation, ce qui ralentira une propagation fulgurante du virus grâce à une plus grande distance entre chaque place de stationnement.

- Selon l'évolution de la pandémie et la demande en aires d'accueil, il est impératif, lorsque cela s'avère nécessaire, d'ouvrir rapidement des aires d'accueil provisoires. L'évaluation des besoins doit se faire au niveau régional. Lorsque des sites supplémentaires se révèlent propices, on évaluera en particulier les réaffectations temporaires, comme le stationnement sur les parkings des piscines ou les installations sportives pas utilisées actuellement.
- Les gens du voyage n'ayant pas d'aire de séjour d'hiver fixe se voient obligés de stationner plus longtemps sur une aire de passage. Il est donc nécessaire d'adapter la durée du séjour aux besoins concrets des utilisateurs. Nous demandons que les administrateurs permettent un dépassement de la durée de séjour maximale définie dans les règlements individuels durant la période de crise du coronavirus.
- Cette pandémie cause encore une perte de revenus pour de nombreux gens du voyage. Certains clients ont peur et annulent des engagements pour des raisons de sécurité, comme par exemple l'aiguisage des couteaux dans les cuisines des résidences pour personnes âgées. Pour soulager les gens du voyage en cas de sérieux problèmes financiers, nous recommandons de suspendre ou de réduire fortement les prix de stationnement, et ce jusqu'à la levée des mesures ordonnées par la Confédération.
- La situation économique et sociale de nombreux Yéniches, Sintés et Roms se précarise de plus en plus durant cette pandémie. C'est pourquoi il est impératif de leur garantir un accès aux institutions supplétives usuelles (aide d'urgence et aide sociale).
- Si les institutions usuelles ne peuvent répondre à des demandes de conseil ou de soutien ou en cas de questions sur les responsabilités, les gens du voyage suisses peuvent s'adresser au projet de conseil de la fondation Naschet Jenische qui a été mis en place durant la pandémie. Le projet est géré conjointement par les points de contact de Naschet Jenische et Caritas Zurich et il est soutenu par la Chaîne du Bonheur, l'Office fédéral de la culture et la fondation Assurer l'avenir des gens du voyage suisses. Pour plus d'informations, le numéro 031 352 52 50 ou l'adresse mail info@naschet-jenische.ch sont à disposition
- Le respect strict des normes d'hygiène est impératif pour lutter contre la propagation du virus. La plupart des aires d'accueil ne disposent que d'un équipement sanitaire rudimentaire. *C'est pourquoi nous demandons que les installations sanitaires soient considérablement améliorées – si cela n'a pas déjà été fait.* Le concept de protection

standard actualisé pour les aires d'accueil officielles du 3 mars 2021 fournit des recommandations supplémentaires sur les mesures de protection et d'hygiène.

Nous demandons aux services cantonaux responsables des gens du voyage de prendre contact avec les communes ou l'exploitant de l'aire afin de mettre en œuvre les mesures et le concept de protection cités plus haut.

Simon Röthlisberger, secrétaire général de la fondation Assurer l'avenir des gens du voyage suisses, se tient à votre disposition pour toute question et discussion (Tél. 031 552 13 10 ; simon.roethlisberger@stiftung-fahrende.ch).

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos meilleures salutations.

Christoph Neuhaus



Président du Conseil de fondation

Fiona Häusler



Représentante de l'Office fédéral de la culture au sein du Conseil de fondation

Annexe :

- Plan de protection standard sous Covid-19 : aires d'accueil officielles pour Yéniches, Sitrés et Roms, version actualisée du 3.3.2021